



Retours d'expériences de la méthodologie EuroCO2 testée pour Grand Paris Aménagement

RNA / novembre 2023

une autre ville

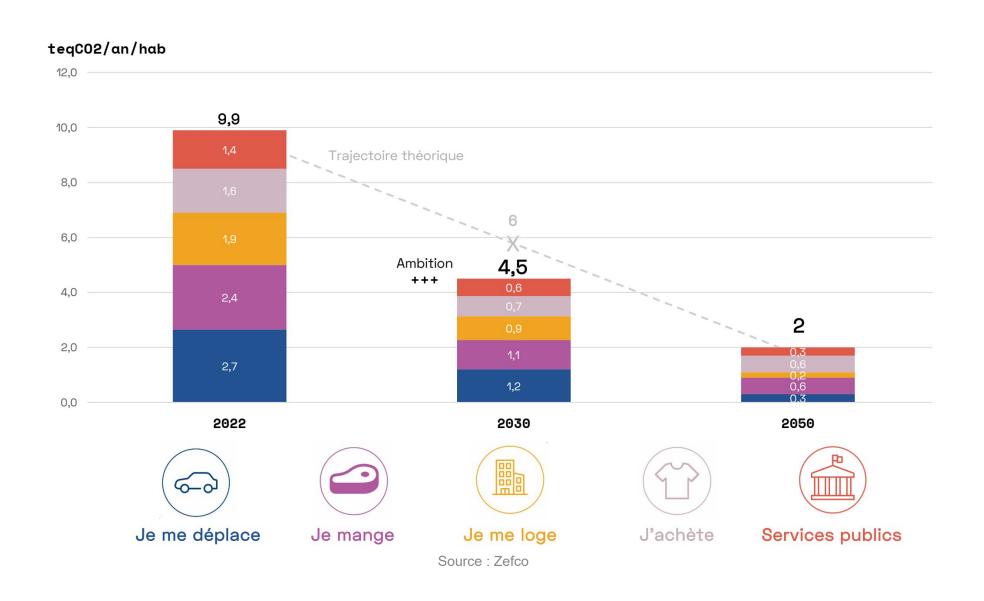


grandparis ménagement

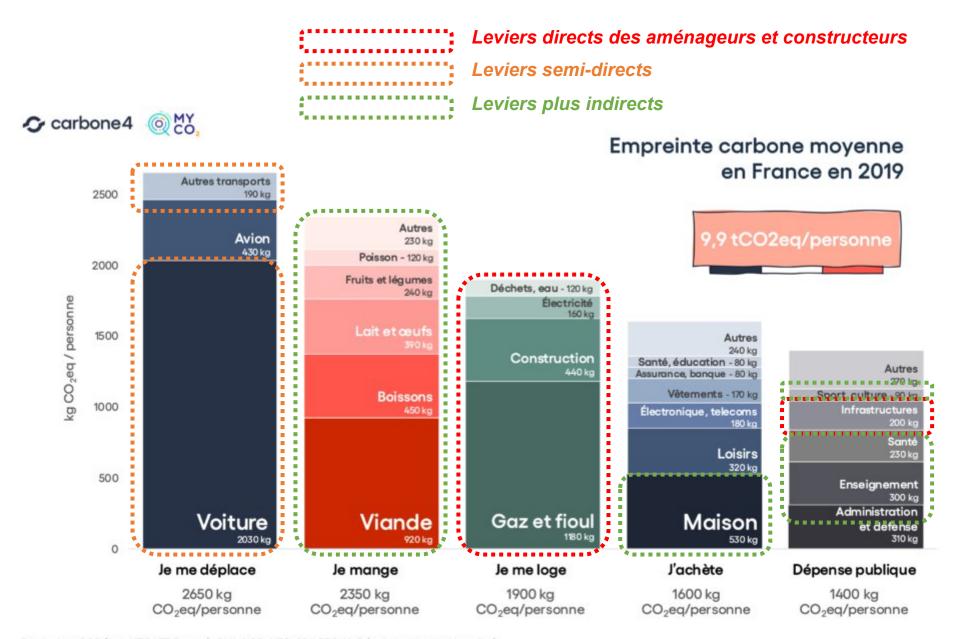
1.

Pourquoi compter le carbone dans une opération d'aménagement ?

L'horizon : la neutralité carbone en 2050 demande de diviser l'empreinte écologique d'un français moyen par 5



L'aménageur a la main de manière plus ou moins directe sur une grande partie des leviers de réduction des émissions



2.

EuroCO2: pourquoi? comment?

EuroCO2 est une **méthodologie** développée par Une autre ville et Amoès permettant de **construire de manière couplée des pré-bilans financiers et un bilan carbone simplifié**, afin d'**orienter les choix d'aménagement** de façon structurelle et réaliste.



Utiliser EuroCO2 est une **démarche engagée de la part des aménageurs** dans la mesure où cela suppose une ouverture à des transformations dans l'approche des projets et à la possibilité de les faire évoluer fondamentalement.

Les avantages d'EuroCO2

Un couplage entre carbone et économie des projets, inédit dans les outils carbone disponibles ou en développement, qui permet de raisonner en bilans coûts / bénéfices carbone

Un outil qui reste simple (feuilles Excel) et une équipe pour accompagner son utilisation, faire parler les chiffres, faciliter le dialogue qu'ils suscitent et faire émerger les idées et des décisions.

Des hypothèses par défaut et des cas-types pour permettre de faire des estimations grossières même dans les phases les plus amont des projets; une base de données qui consolide nos expériences opérationnelles.

Principe général de la méthodologie

1. Description des scénarios de projet (base + variantes)



2. Calculs des coûts et des émissions



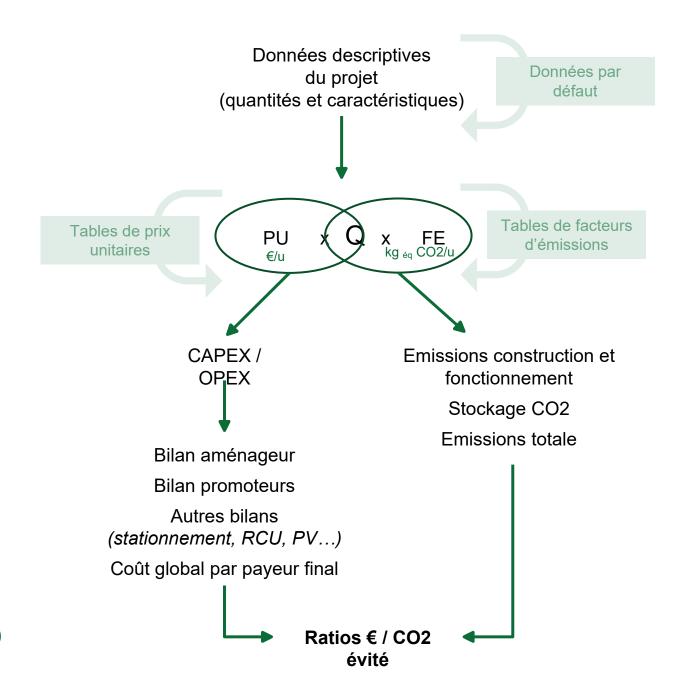
3. Consolidation / actualisation



4. Bilans financiers en coût global

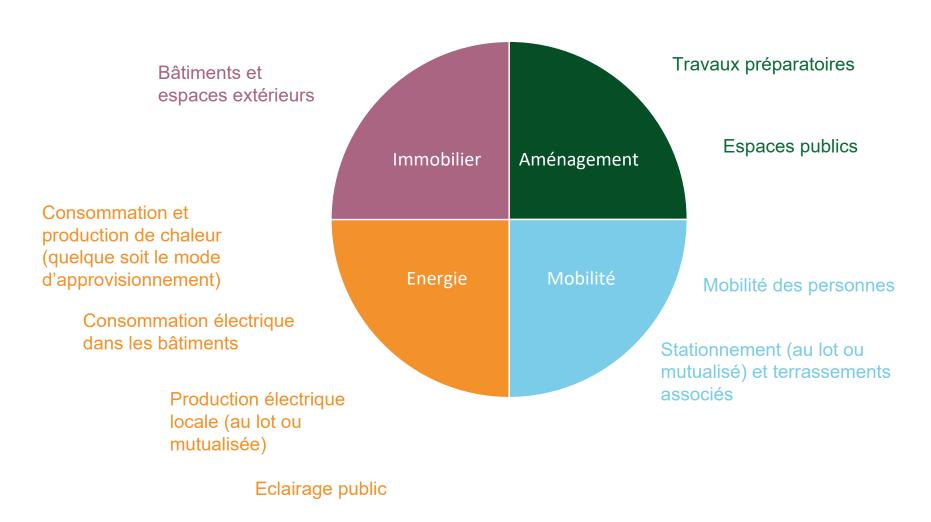


5. Comparaison des scénarios (variante - base) et analyse des ratios coûts / bénéfices carbone

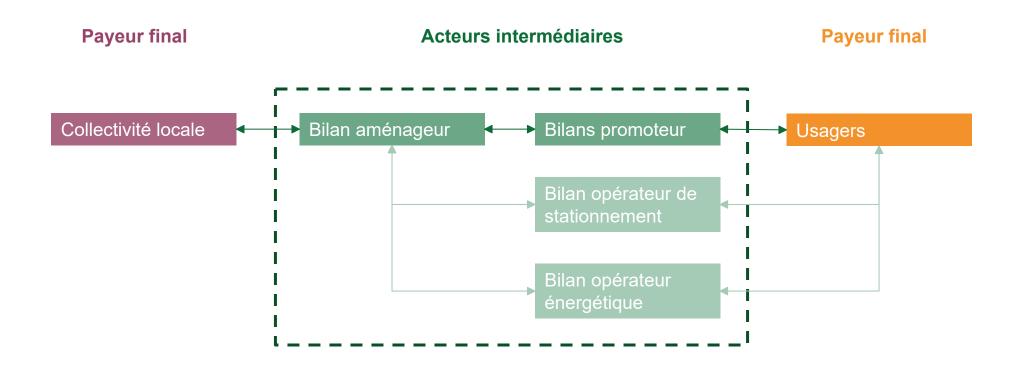


Une consolidation des coûts bruts et des émissions autour de 4 grandes « fonctions » du projet urbain

Où va l'argent ? D'où vient le carbone ?



Une approche financière complète et rigoureuse pour identifier les coûts portés par les payeurs « finaux »

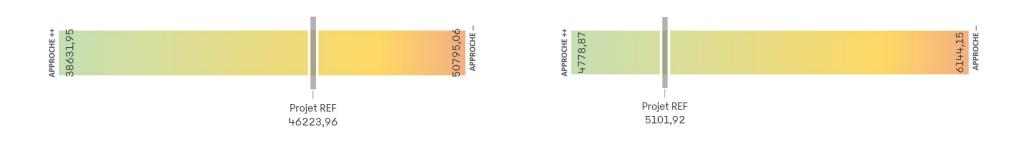


Un équilibrage des bilans « vers l'amont » (via la participation de la collectivité locale) ou « vers l'aval » (via les prix de sortie) > In fine, qui paie quoi réellement ?

Des études de sensibilité pour situer le projet par rapport à des extrema théoriques

Aménagement	En	ergie	Imme	Mobilités			
Enjeu majeur : ZAN	u majeur : ZAN Enjeu majeur : Enjeu maje u majeur : ZAN sobriété et généralisat performance des EnF		Enjeu majeur : construction bas carbone	Enjeu majeur : réhabilitation	Enjeu majeur : réduction de la voiture individuelle		
Approche	Approche	Approche	Approche	Approche	Approche		
Sol 100% imperméable	Tous les bâtiments niveau RT 2012	Gaz individuel généralisé Aucun PV	Construction neuve standard en béton	Démolition / reconstruction de tous les bâtiments existants	Part modale VP à 100% Création d'une place de stationnement par usager		
Approche ++	Approche ++	Approche ++	Approche ++	Approche ++	Approche ++		
Emprise des espaces publics 100% perméable + compensation de l'emprise des bâtiments (renaturation hors site)	Tous les bâtiments niveau passif	RCU 100% EnR et bas carbone PV couvrant 100% des toitures	Construction neuve très bas carbone (structure bois et matériaux biosourcés)	Conservation / réhabilitation de tous les bâtiments existants	Part modale VP à zéro Suppression du stationnement		

Construction immobilière émissions carbone (Téq CO2) Consommation d'Energie émissions carbone (Téq CO2)



3.

Principaux enseignements de l'expérimentation avec Grand Paris Aménagement

Les enseignements généraux sur les ordres de grandeur

Émissions de CO2 totales (construction + exploitation sur 50 ans + (dé)stockage carbone) en kg éq CO2/m²SDP)

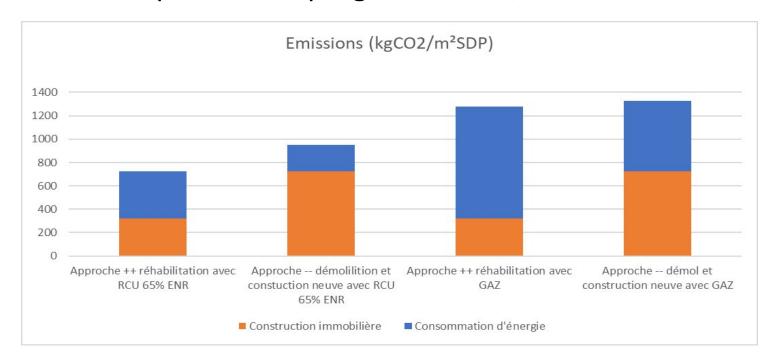
	ECOQUARTIER	QUARTIER EN RENOUVELLEMENT URBAIN	ZONE D'ACTIVITES		
AMENAGEMENT	64	118	41		
IMMOBILIER	788	895	872		
ENERGIE	261	356	355		
MOBILITE	831	461	2196		

Enseignement n°1: La localisation est le premier paramètre carbone!

Émissions de CO2 totales (construction + exploitation sur 50 ans + (dé)stockage carbone) en kg éq CO2/m²SDP)

	ECOQUARTIER	QUARTIER EN RENOUVELLEMENT URBAIN	ZONE D'ACTIVITES		
AMENAGEMENT	64	118	41		
IMMOBILIER	788	895	872		
ENERGIE	261	356	355		
MOBILITE	831	461	2196		

Enseignement n°2: Le bas carbone est avant tout une question de programmation, avant le dessin ou la technique



Ex. n°1 : Réhabilitation vs. construction neuve



Ex. n°2 : Quantité et nature des stationnements

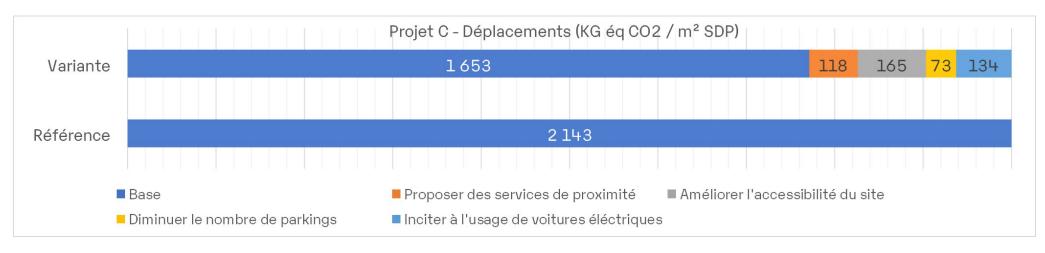
1m² d'espace minéralisé émet x4 plus de CO2 que 1m² d'espace végétalisé type parc

Ex. n°3 : Quantité et nature des espaces verts

Enseignement n°2 : Le bas carbone est avant tout une question de programmation, avant le dessin ou la technique



Ex. n°4 : Mixité fonctionnelle dans une zone d'activités



Enseignement n°3 : Le bas carbone, c'est beaucoup de cobénéfices, ce qui fonde l'intérêt à agir même sur des postes relativement moins importants du bilan des émissions de GES

ESPACES PUBLICS









Ecosystèmes renforcés



Adaptation au changement climatique



BATIMENTS

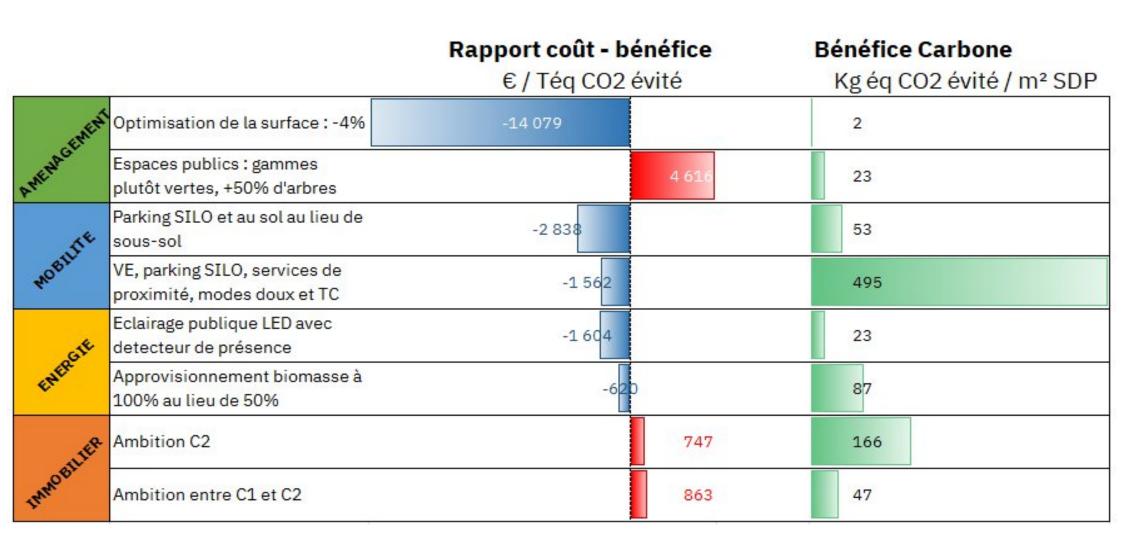




Amélioration de la



Enseignement n°4 : Quand l'accent est mis sur la sobriété, le bas carbone peut aussi représenter des économies sonnantes et trébuchantes



3.

Principaux enseignements tirés des 10 premières évaluations de l'impact carbone chez Grand Paris Aménagement

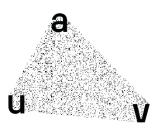
L'équation coût – carbone : REX sur les opérations de GPA

- > La programmation et l'implantation rarement réinterrogées.
- > La question cruciale du bon moment pour produire le bilan carbone
- > Regard croisé coût carbone > Outils, compétences encore à développer.
- > Bilan aménagement > prisme dépenses / recettes > Comment « faire entrer » le carbone dans le bilan d'aménagement ?
 - coût de l'inaction climatique et de l'aggravation des risques
 - leviers décarbonation directs, indirects et notion de coûts induits
 - « monétariser » les actions de réduction carbone ? Révolution de la fiscalité ?
- > Approche plus systémique des bilans carbone des projets urbains, nécessaire.
- > Interpréter les résultats à l'aune d'un **contexte** (territoire, gouvernance, habitants, emplois, usagers, activité économique accueillies, densité, etc...)

Les « euros », le « CO2 », mais pas que...de la nécessité de faire RÉCIT

- > On ne produira pas une ville bas carbone en parlant de carbone.
- > Ville « bas carbone » = ville « attractive » = cadre de vie plus agréable, mobilités plus douces, moins de nuisances, moins de risques, plus de verdure, plus de fraîcheur, commerce local, cohésion sociale, ville 'marchable', mixité fonctionnelle, résilience, solidarité, etc...
- + Objectivation / cotation des cobénéfices induits.
- + Architectes urbanistes BE Aménageurs doivent faire la mise en récit

Actions d'amélioration de l'impact carbone	Qand?	Qui? ▼	(0	Gain carbone cumulatif) en Tonnes ACV 50 ans	plus-value économique à l'investissement	plus-value économique à l'exploitation (contribuable)	Cotation impact carbone	¥	cotation impact biodiversité	cotation impact cadre de vie, îlot de chaleur, ambiance urbaine	cotation impact qualité air, eau, sol
Mettre en œuvre des parkings RDC ou semi-enterrés	Chantier	Aménageur	-	600 000							
Viser le seuil loconstruction RE 2028 + biosource niv 2	Chantier	Opérateurs	-	450 000							
Taux ENR RCU + 10% pour viser le seuil Icénergie RE2028	Exploitation	Concessionnaire	-	200 000							
Rendre le quartier 100% cyclable par l'aménagement de pistes cyclables et la mise en place de zones de partage	Exploitation	Aménageur	-	150 000							
Taux de valorisation des déchets + 10% (80% contre 70% réglementaire)	Chantier	Entreprises	-	45 000							
Maximiser les espace verts plantés de pleine terre	Chantier	Opérateurs	-	35 000							
Sensibiliser et former les services de gestion des espaces extérieurs publics à une gestion raisonnée des espaces verts et au compostage des déchets verts	Exploitation	Ville	2	35 000							
Produits réemployés à hauteur de 1%du budget travaux des programmes de logements	Chantier	Opérateurs	-	30 000							



Une autre ville
19 rue Frédérick Lemaître
75020 Paris France
+33 (0) 9 82 66 43
uneautreville.com

Contact Nicolas Rougé nicolas.rouge@uneautreville.com



Amoès 42 rue Gallieni 92600 Asnières-sur-Seine France +33 (1) 41 32 22 11 www.amoes.com

Contact
Julien Staal
julien.staal@amoes.com



grandparis ménagement